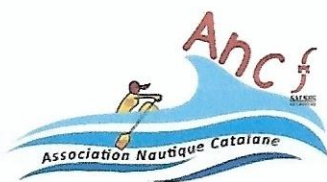


L'ASSOCIATION NAUTIQUE CATALANE



ORGANISE « La Flamingo Régata duo »

1ere EDITION



SAMEDI 2 JUILLET 2022

Base ANC aux Cabanes des pêcheurs, ETANG de SALSES-LEUCATE

66600 SALSES-LE-CHATEAU



Contacts ANC :

06.70.73.07.46

06.76.88.18.96



Association Nautique Catalane

AVANT PROGRAMME

::: Samedi 2 Juillet 2022 :::

Le programme pourra être ajusté en fonction des engagements

- 11h** **Accueil des participants**
- 12h** **Réunion d'information (précise)**
- 14h00** **Départ 6km course 1 : course femmes Séniors et Master 2X**
- 15h15** **Départ 6km course 2 : course hommes Séniors et Master 2X**
- 16h30** **Départ 6km course 3 : course Mixte et Mixte PR3 2X**
- 18h** **Récompenses et vins d'honneur**



Site classé Natura 2000.

À cheval entre les départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, la lagune de Salses-Leucate est avec ses 5 400ha la 2ème plus grande du Languedoc-Roussillon. L'étang de Salses-Leucate est le siège depuis 1963, d'une importante activité conchylicole et de pêche. Jadis seules activités présentes sur l'étang, elles doivent aujourd'hui partager l'espace avec l'Association Nautique Catalane et l'Amicale de l'étang (aviron de mer, kayak de mer, Paddle ou navigation loisir de pêche de plaisance) qui se sont développées dans les années 2000. L'étang présente une très belle diversité d'habitats naturels (roselières, sansouires, prés salés, dunes, etc.) qui abritent des espèces végétales et animales remarquables.

Association Nautique Catalane

INFORMATIONS

Réunion délégués et équipiers référents : Samedi 2 juillet 2022 à 12h précises. Merci de respecter les horaires et l'obligation d'émarger. En cas de non-respect de ces règles, des sanctions pourront être appliquées (cf. code des régates Mer).

Organisation : Jean Soubielle, Président ANC 06 76 47 52 85

Olivier Mesnil, Directeur de course 06 76 88 18 96

Inscriptions : Engagements sur le site de la Fédération « FFaviron.fr » INTRANET

Ouverture le 30 mai 2022 – 8h00

Fermeture le 28 juin 2022 – 9h00

Infos : c66039@ffaviron.fr

Licences : Licences « A ou U » FFA 2021

Accès a la base : Cabanes des pêcheurs de Salses le château

Circulation nautique : Un plan sera remis à chaque chef de bord

Parking pour le matériel : Signalé le jour de la régates.

Buvette : A partir de 11h jusqu'à 18h, café, viennoiseries, boissons, sandwiches, gaufres etc...

Récompenses : Des récompenses seront remises aux 3 premiers par catégories + 1^{er} Master par catégories

Assurances : Chaque Club doit avoir son matériel assuré

Prêt de bateaux Nous contacter (peu de possibilités) + clubs voisins

Conformité des bateaux

Les bateaux doivent être conformes au code des régates d'aviron de mer, homologués aux normes FISA. Chaque bateau doit être équipé d'une ligne de vie, d'un bout d'un diamètre d'au moins 8mm, d'une longueur supérieure à 15 m, de gilets accessibles pour chaque personne embarquée et d'une écope (si pas auto-videur).

Arbitrage Régi par le code des régates FFA + arbitres sur place

Service de secours Sur place à compter de 13h

Nota : Aucune indemnité ne sera versée. En cas de conditions météorologiques difficiles, le parcours sera adapté, ou annulé.

Président Ligue Occitanie

Luc PONCELET

Président Association Nautique Catalane

Jean SOUBIELLE

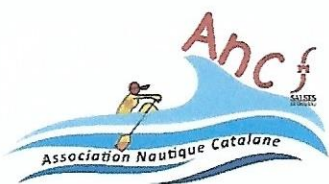


Association Nautique Catalane

PARCOURS 6000m = 2 X TRIANGLES DE 3000m



- Les points GPS seront communiqués à la réunion d'information.



L' Association Nautique Catalane remercie l'ensemble de ses Partenaires :

- La Municipalité de Salses Le Château
- La Ligue Occitanie d'aviron
- L'Amicale de l'étang
- Le Pétrin D'Ancel

